

## SOMMAIRE

(Un plan détaillé figure à la fin de l'ouvrage)

Principales abréviations	VII
Remerciements	XI
Préfaces	XIII
Introduction	1

### Première partie

#### **La répartition organique de la fonction de production du droit communautaire**

Titre I.	L'exercice de la fonction de production du droit communautaire primaire par un organe étatique complexe	55
Chapitre I.	La procédure d'élaboration des traités : le primat de la volonté présidentielle	59
Chapitre II.	La procédure de ratification des traités : le concours de volontés d'organes étatiques	107
	Conclusion du titre I	185
Titre II.	L'exercice de la fonction de production du droit communautaire dérivé par un organe étatique simple	187
Chapitre I.	L'expression de la volonté de l'État membre par le gouvernement	191
Chapitre II.	L'intervention d'organes étatiques consultatifs	239
	Conclusion du titre II	309
	Conclusion de la première partie	313

### Deuxième partie

#### **La répartition organique de la fonction d'exécution du droit communautaire**

Titre I.	L'exécution du droit communautaire par des organes normatifs simples et complexes	319
Chapitre I.	L'élaboration des mesures nationales d'exécution : manifestation de la volonté gouvernementale	321

## **VI      *L'exercice des fonctions d'État membre de la Communauté européenne***

<b>Chapitre II.</b>	<b>L'adoption des mesures nationales d'exécution par le consentement d'organes étatiques</b>	<b>355</b>
<b>Conclusion du titre I</b>		<b>440</b>
<b>Titre II.</b>	<b>L'exécution juridictionnelle du droit communautaire : un contrôle juridictionnel des organes normatifs simples et complexes</b>	<b>441</b>
<b>Chapitre I.</b>	<b>Le renforcement du contrôle juridictionnel sur les organes réglementaires simples et complexes</b>	<b>447</b>
<b>Chapitre II.</b>	<b>Le contrôle juridictionnel de l'organe législatif complexe</b>	<b>485</b>
<b>Conclusion du titre II</b>		<b>540</b>
<b>Conclusion de la deuxième partie</b>		<b>543</b>
<b>Conclusion générale</b>		<b>545</b>
<b>Bibliographie thématique</b>		<b>549</b>
<b>Index alphabétique</b>		<b>655</b>
<b>Table des matières</b>		<b>657</b>